



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Bassée-Voulzie

Réunion d'installation de la CLE

Nogent sur Seine le 17 octobre 2017



PREFET DE L'AUBE



PREFET DE LA MARNE



PREFET
DE LA SEINE ET MARNE



PREFET DE L'YONNE





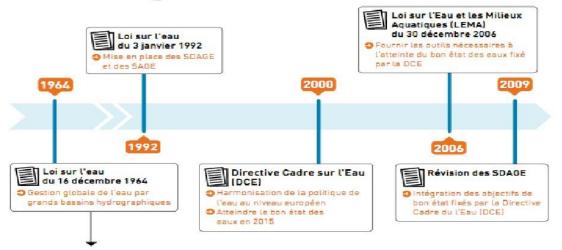
Contexte général du SAGE Bassée-Voulzie

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Grand Est)

M. Yohan SOLTERMANN



La gestion de l'eau : contexte réglementaire



Loi sur l'eau du 16 décembre 1964

Gestion globale de l'eau par grands bassins hydrographiques

➤ Loi sur l'eau du 3 janvier 1992

L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource dans le respect des équilibres naturels sont d'intérêt général – SDAGE et SAGE

► LEMA du 30 décembre 2006

Fournir les outils nécessaires à l'atteinte du bon état des eaux fixé par la DCE



La gestion de l'eau : contexte réglementaire

Le SAGE, un plan local pour atteindre des objectifs de qualité du SDAGE





Site: Gest'eau

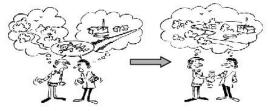
Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Les « territoires », échelons stratégiques pour concilier objectifs de développement économique, territorial et préservation de l'environnement

- <u>Définition d'un SAGE</u>: outil stratégique de <u>planification à l'échelle d'une unité</u> <u>hydrographique cohérente</u> (généralement le bassin versant d'une rivière, d'une nappe phréatique) qui possède une portée réglementaire (opposable).
- Permet l'application des objectifs du SDAGE à l'échelle d'un bassin versant >> maillon local de la politique de l'eau.
- Construction d'un projet de territoire de l'eau, activation des ressources territoriales, recherche d'un <u>équilibre durable entre protection des milieux</u> <u>aquatiques et satisfaction des usages.</u>



L'implication des acteurs est déterminante!



Comment concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau

Qu'est-ce qu'un SAGE?

Etapes principales

I - PHASE PRELIMINAIRE

Dossier préliminaire

II - PHASE D'ELABORATION

Etat des lieux

Diagnostic global

Tendances et scénarios

Choix de la stratégie

Les Produits du SAGE

Validation finale

Arrêtés préfectoraux du périmètre et de la CLE

.. Comprendre les problèmes

Proposer des solutions

.. Identifier la plus consensuelle

...... Définir les moyens

...... Formaliser le consensus

Rapport de présentation

Plan d'Aménagement et de Gestion

durable (PAGD)

Règlement

Evaluation environnementale

III - PHASE DE MISE EN OEUVRE

Traduction du SAGE en actions concrètes Un tableau de bord de Suivi Des actions et des résultats





PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

Le périmètre du SAGE

Proposition dans le SDAGE Seine-Normandie:

Bassin versant de la Seine entre les confluences de l'Aube et de l'Yonne

≥3 régions :

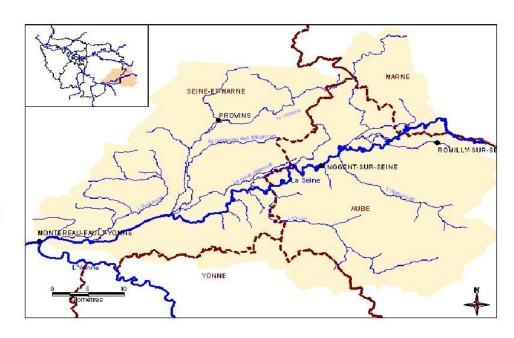
Ile-de-France Bourgogne Franche Comté Grand Est

▶ 4 départements :

Seine et Marne (73 communes) Aube (50 communes)

Marne (15 communes)

Yonne (6 communes)





Plus de 120 000 habitants pour 1710 km²

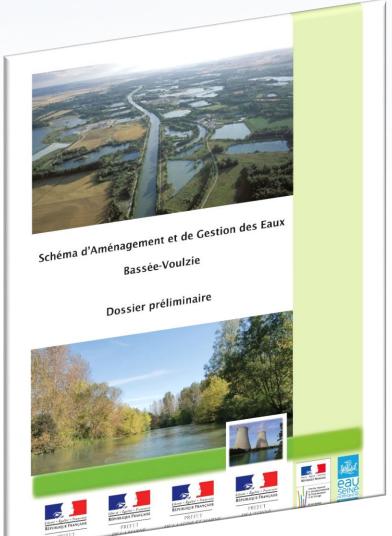


Les principaux enjeux pour les territoires de la Bassée-Voulzie

SDDEA Mme Virginie Delorme



Introduction



Dossier préliminaire

- Premier état des lieux
- Vers un diagnostic pour la définition des enjeux

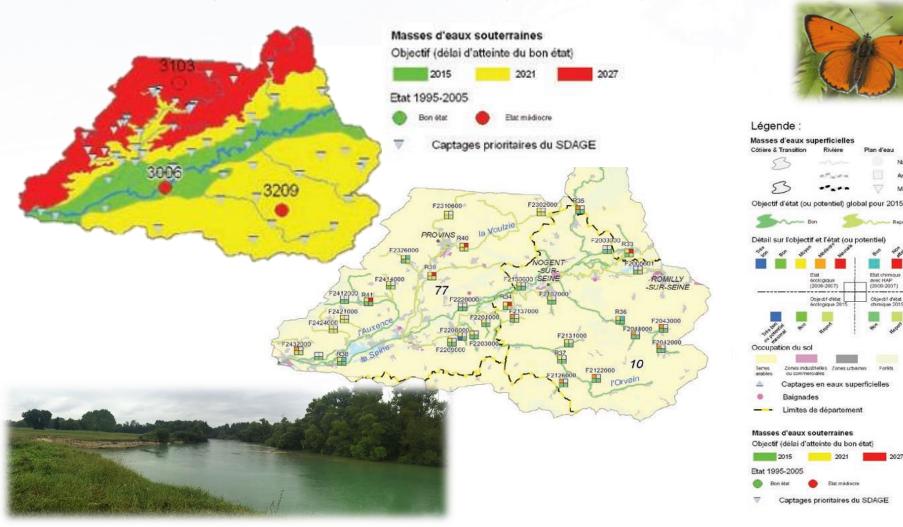
Validation des enjeux par la CLE

Synthétiser les données disponibles

Analyser les principales pressions et leurs impacts cumulés

Confronter l'état des ressources et les pressions qu'elles subissent l'état de l'éta

Des enjeux d'ores et déjà fixés par le SDAGE



Protection de la nappe alluviale de la Bassée, pour l'alimentation en eau potable







Multiplicité des acteurs locaux (3 régions, 4 départements)

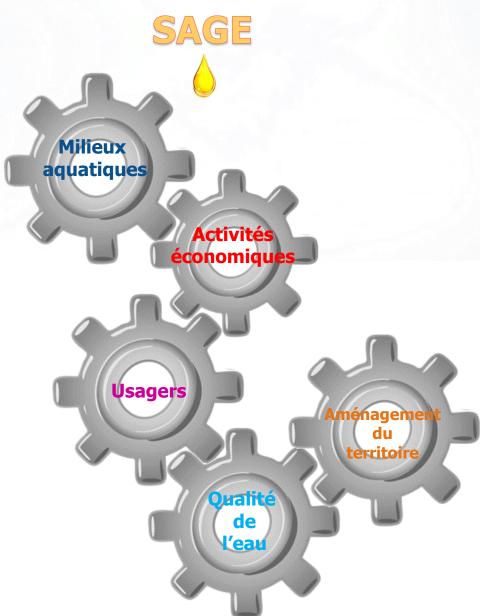
SANS SAGE

Vision locale S'adapte à un usage Court/moyen terme Addition de projets ponctuels



AVEC SAGE

Vision globale
Concilier ressource et usages
Long terme
Principes directeurs





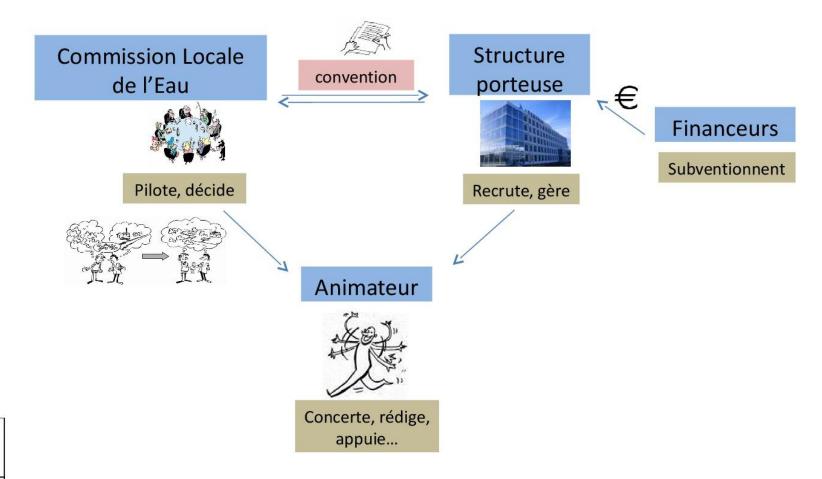
Les modes de fonctionnement d'un SAGE

Direction Départementale et des Territoires Seine et Marne (DDT 77)





Les différents acteurs



Composition



- ✓ Le Président est issu du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
- ✓ Composition fixée par arrêté préfectoral



✓ Renouvelé tous les 6 ans



✓ La CLE n'a pas de personnalité juridique propre

Règles de fonctionnement

La CLE élabore les règles de fonctionnement et les approuve lors de la première réunion :

Organisation :

- élection et rôle du président et vice(s)-présidents
- le bureau (assure le suivi de l'avancement des travaux de la CLE et de ses différentes commissions, prépare les dossiers et séances de la CLE)
 - les commissions de travail (thématiques)
 - l'animation de la CLE <u>ET</u> animation technique du SAGE

Fonctionnement :

- périodicité des réunions
- délibération et votes
- rapport annuel d'activité
- modification des règles de fonctionnement



Rôle

Instance dans laquelle est négocié le contenu du SAGE

- ✓ Gère l'ensemble de la procédure d'élaboration, de consultation, de mise en œuvre du SAGE
- ✓ Fixe les gains environnementaux attendus et les usages satisfaits ainsi que la manière d'y parvenir
- ✓ Lieu privilégié de concertation, de débat, de mobilisation et de prise de décision
- ✓ Participation des destinataires au processus de décision
- ✓ Fait respecter le SAGE, une fois celui-ci approuvé et dispose d'un avis consultatif sur les projets IOTA soumis à autorisation



Véritable moteur du SAGE

Structure porteuse du SAGE

La Commission Locale de l'Eau s'appuie s'appuie sur une structure porteuse. La structure porteuse dispose d'une personnalité juridique propre.

Rôles :

Assure le rôle de maîtrise d'ouvrage d'études, d'animation ou de travaux du SAGE

Recrute et accueille une cellule d'animation

Met à disposition les équipements de travail nécessaires

→ Indispensable à l'émergence du SAGE et tout au long de l'élaboration et de la mise en œuvre

• Type de structure :

Groupement de collectivités territoriales (syndicat, CC, PNR,...)

FPTB

Collectivité territoriale





Les modes de fonctionnement d'un SAGE

Le volet financier du SAGE

Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)

M. Francis SCHNEIDER





Coûts d'un SAGE (moyennes observées)

- Etat des lieux, diagnostic, stratégie et scénarios : 300 000 €
- Etude zones humides: 80 000 €
- Rédaction des documents du SAGE : 90 000 €
- Enquête publique et publications : 60 000 €
- Communication : 50 000 €
- ➤ Total études : 580 000 €
- Animation sur 6 ans : 350 000 €



➤ Total SAGE: 930 000 €



Aides 10^{ème} programme pour les SAGE



 Poste d'animation pour l'élaboration et la mise en œuvre : subvention de 50% : 175 000 €

Cout total moyen du SAGE sur 6 ans :

après subvention : 290 000 € - soit 48 500 €/an





Proposition de commissions thématiques

SDDEA Mme Virginie Delorme



Objectifs et fonctionnement des groupes

Une commission thématique est un groupe de travail concernant un thème particulier (milieux naturels, qualité de l'eau...).

Pour la phase d'élaboration, elles sont au nombre de 3 :

- Gestion qualitative et quantitative de la ressource;
- Protection des milieux aquatiques et gestion du risque d'inondation;
- Aménagement du territoire et solidarités.

Les membres de la CLE sont membres de droit des commissions thématiques. Ces dernières sont également ouvertes à toute personne susceptible, de par son expertise, d'enrichir le débat.

Ces commissions sont dirigées par le Président ou par un Vice-Président délégué de la CLE.

Le Président désigné est assisté de l'animateur/trice du SAGE pour la préparation de l'ordre du jour des réunions et le fonctionnement général du groupe de travail établi.

Objectifs et fonctionnement des groupes

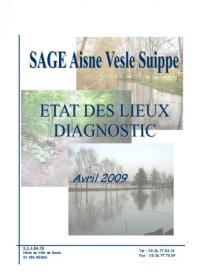
Des rapporteurs sont également nommés au sein de chaque commission.

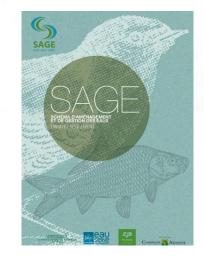
Lors des réunions de ces commissions, les membres sont amenés à réfléchir sur le contenu

des documents du SAGE.







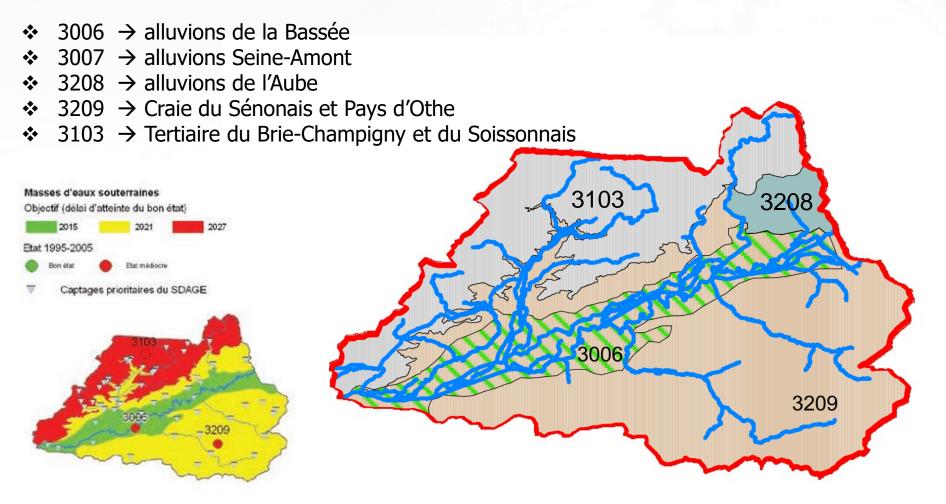


Les commissions ont un rôle de proposition et de concertation locale dans le cadre des grandes orientations définies par la CLE à l'échelle du SAGE.

Elles sont, chacune pour les thématiques qui la concerne mobilisées pour suivre et informer la CLE des grands projets concernant le territoire et susceptibles d'impacter les enjeux de gestion de l'eau identifiés dans le SAGE.

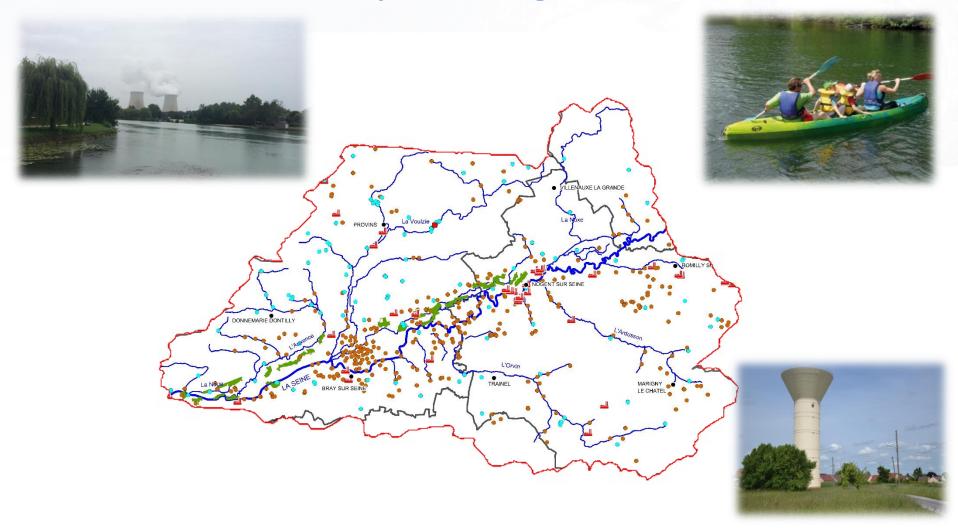
Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau potable

L'état des masses d'eau : la ressource en eau souterraine



Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau potable

Les besoins en eau : eau potable, irrigation, industries et tourisme



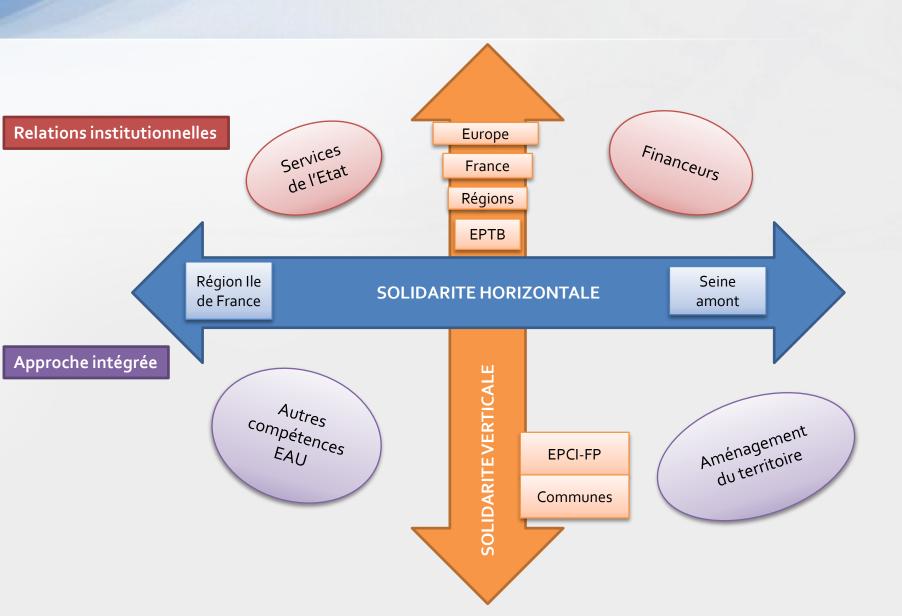
Aménagement du territoire et solidarités

Un territoire à dominante agricole, soumis aux pressions de l'urbanisation... Zones industrielles et Tissu urbain commerciales 4% 1% **Bois** Eau 18% 1% **Chantiers et** carrières 1% **Cultures 75%**

Aménagement du territoire et solidarités

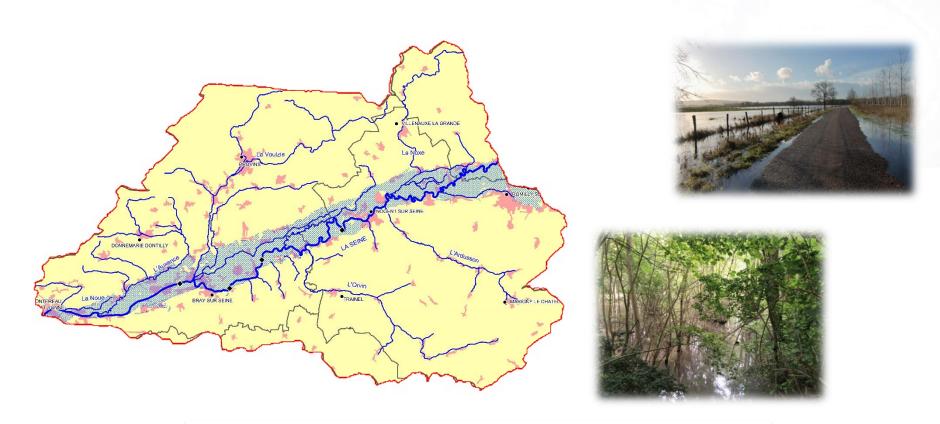


Aménagement du territoire et solidarités



Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

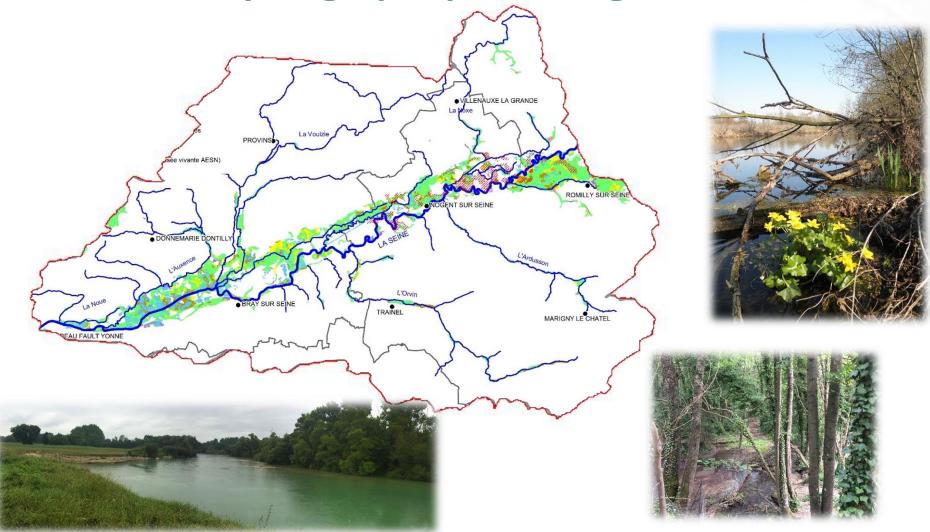
Le risque d'inondation



Risque = aléa x vulnérabilité

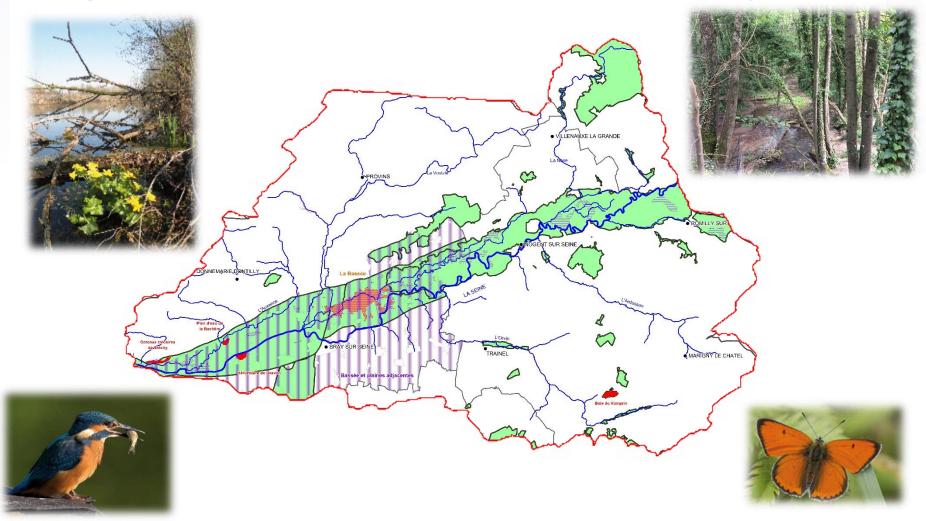
Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

Le réseau hydrographique : une grande diversité

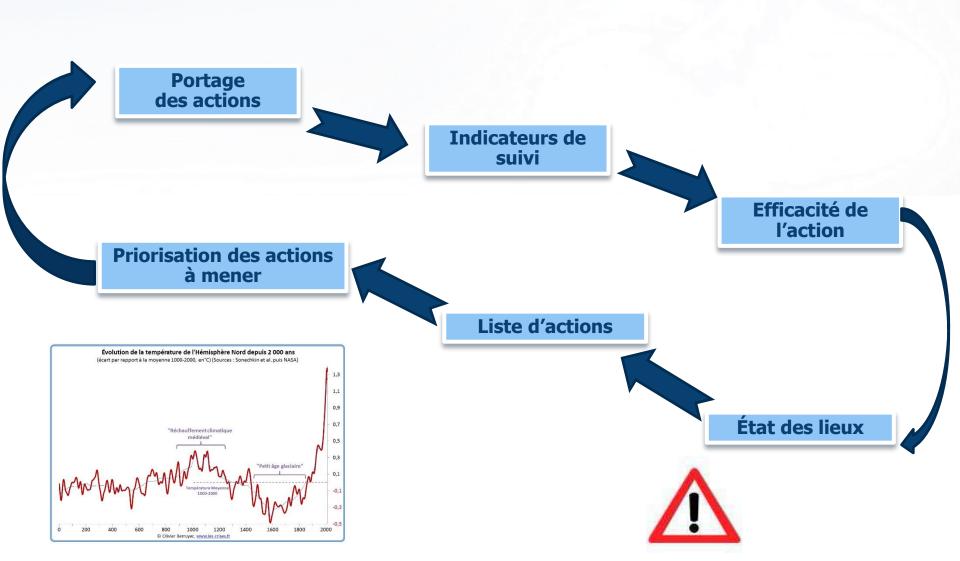


Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

Une grande diversité de milieux : une biodiversité exceptionnelle



Des réflexions à mener dans le cadre de la stratégie d'adaptation au changement climatique





Examen des règles de fonctionnement



Elections

Elections

Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux

Candidats

Président

Nicolas JUILLET

Membre de la CLE en tant que représentant du SDDEA Président de la CC de l'Orvin et de l'Ardusson Maire de Saint-Lupien

Candidats

4 Vice-Présidents

Claire CRAPART

Représentante de la Communauté de Communes du Provinois

Roger DENORMANDIE

Représentant de la Communauté de Communes Bassée-Montois

Michel LAMY

Représentant de la Communauté de Communes des Portes de Romilly

Raphaële LANTHIEZ

Membre de la CLE en tant que Maire de la commune de Soligny-les-Etangs Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

Membres du bureau déjà élus

Nicolas JUILLET

Membre de la CLE en tant que représentant du SDDEA Président de la CC de l'Orvin et de l'Ardusson

Claire CRAPART

Représentante de la Communauté de Communes du Provinois

Roger DENORMANDIE

Représentant de la Communauté de Communes Bassée-Montois

Michel LAMY

Représentant de la Communauté de Communes des Portes de Romilly

Raphaële LANTHIEZ

Membre de la CLE en tant que Maire de la commune de Soligny-les-Etangs Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

Candidats

5 membres du bureau

Alain BOYER

Maire de Barbuise

Anne-Marie CHARLE

Maire de Saint-Sauveur-lès-Bray

François CORMEROIS

Maire de Perceneige

Jean-Pierre ROCIPON

Maire de Melz-sur-Seine

Jocelyne ROUSSEAU

Membre de la CLE en tant que Maire de Montgenost

Vice Présidente de la CC Sézanne Sud Quest Marnais

Elections

Membres du bureau du collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations

Candidats

6 membres du bureau

Représentant de la fédération des chasseurs de l'Aube

Représentant de la fédération de pêche de la Seine et Marne

Représentant de la Chambre d'agriculture de l'Aube

Représentant de l'UNICEM

Représentant d'Electricité De France

Représentant de l'APNE

Désignation

Collège de l'Etat et de ses établissements publics

Désignation

5 structures

Direction Départementale des Territoires de la Seine-et-Marne

Direction Départementale des Territoires de l'Aube

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

Direction Régionale l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand-Est

Agence de l'Eau Seine-Normandie

Présidence des commissions thématiques

Aménagement du territoire et solidarités

Co-présidence

Roger DENORMANDIE

Représentant de la Communauté de Communes Bassée-Montois

Raphaële LANTHIEZ

Membre de la CLE en tant que Maire de la commune de Soligny-les-Etangs Vice-Présidente de la Communauté de Communes du Nogentais

Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau potable

Présidence Claire CRAPART

Représentante de la Communauté de Communes du Provinois

Élu support Jocelyne ROUSSEAU

Membre de la CLE en tant que Maire de Montgenost Vice-Présidente de la CC Sézanne Sud-Ouest Marnais

Protection des milieux aquatiques et gestion des inondations

Présidence Michel LAMY

Représentant de la Communauté de Communes des Portes de Romilly

Élu support Jean-Pierre ROCIPON Maire de Melz-sur-Seine



Désignation de la structure porteuse



Calendrier de travail

Phase d'élaboration

